





## **ADDENDA # 2**

L'addenda ° 2 modifie les plans et le devis et fait partie intégrante des documents d'appel d'offres. Tous les soumissionnaires doivent en tenir compte dans l'évaluation de leur soumission.

L'appendice 1 est remplacé par l'appendice 1\_ADDENDA 2. Voir ci-joint.

Questions et réponses (1 de 3) posées par des soumissionnaires potentiels sont jointes au présent document.

### **VOIR PIÈCES JOINTES :**

- **01 10 00 General Requirements\_amend 2;**
- **Amendment 2\_details;**
- **S00 + 3 + ADD2 + GENERAL SITE OVERVIEW.**

Les plans et le devis sont disponibles en anglais seulement.

**Aucun changement à la date de fermeture des soumissions.**

**TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**

**APPENDICE 1 – TABLEAU DES PRIX COMBINÉS\_ADDENDA 2 (5 pages)**

- 1) Les prix unitaires seront retenus pour établir le montant total des prix calculés. Toute erreur arithmétique à cet appendice sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter la soumission si quelconque des prix soumis ne tient pas fidèlement compte du coût de l'exécution de la partie des travaux à laquelle ce prix s'applique.

**MONTANT FORFAITAIRE**

Le montant forfaitaire désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix forfaitaire.

- (a) Les travaux inclus dans le montant forfaitaire représentent tous les travaux qui ne sont pas inclus dans le tableau des prix unitaires.

- 1) Le travail inclus dans chaque article est tel que décrit dans la section des spécifications référencées.
- 2) Pour tous les éléments, les coûts doivent inclure les deux phases du travail. Dans le cas indiqué, la répartition des coûts de chaque phase doit être fournie. Voir le schéma S02 et la section 01 10 00 pour une description des phases de travail.

N°	Spécifications Référence	Catégorie de travail, outillage ou matériaux	Unité de Mesure	Total TVH en sus
.1	01 10 00	La mobilisation comprend la mise en place de toutes les composantes pour faciliter le travail, y compris les cautionnements, mais pas les échafaudages. a) Phase 1  b) Phase 2	Montant forfaitaire  Montant forfaitaire	_____\$  _____\$
.2	01 10 00	La démolition comprend le démantèlement de toute structure et le nettoyage complet de la zone de travail.	Montant forfaitaire	_____\$
.3	01 10 00	Tous les autres éléments non identifiés dans le formulaire de soumission, mais qui sont spécifiés, indiqués ou implicites dans le dossier contractuel et/ou sont nécessaires pour terminer le travail dans son intégralité, y compris le coût de tous les permis et les autres frais.	Montant forfaitaire	_____\$
.4	01 35 43	Toutes les mesures environnementales, non incluses ailleurs dans les formulaires de soumission.	Montant forfaitaire	_____\$
.5	01 54 23	Fournir, installer et entretenir les échafaudages. Inclure les escaliers d'accès, l'ancrage et la protection temporaire contre les chutes. Inclure le nettoyage à la fin du projet. L'installation représente 65 % de la somme forfaitaire et le nettoyage, 35 % de la somme forfaitaire. a) Phase 1  b) Phase 2	Montant forfaitaire  Montant forfaitaire	_____\$  _____\$

.6	31 23 19	Fournir, installer et entretenir les batardeaux et le rideau de confinement à l'écluse. Inclure l'assèchement du sol de l'écluse. Inclure le retrait du batardeau et des rideaux de confinement. Le retrait ne doit pas dépasser 35 % de la somme forfaitaire.	Montant forfaitaire	_____ \$
.7	31 23 19	a) <b>Phase 1 : Installer les batardeaux amovibles dans les rainures de batardeau de l'écluse afin que le travail puisse continuer après le 14 mars 2018. Inclure l'assèchement après avoir enlevé les batardeaux amovibles et la remise à l'APC.</b>	Montant forfaitaire	_____ \$
		b) Phase 2 : installer les batardeaux amovibles dans les rainures de batardeau à l'écluse. Inclure pour l'assèchement du sas de l'écluse et le retrait des batardeaux amovibles à la fin du projet et la remise à l'APC.	Montant forfaitaire	_____ \$
.8	01 51 23 01 56 00	Fournir des logements, des palissades de chantier, des clôtures, des bâches et des structures temporaires pour l'enceinte de travail, la sécurité et la sûreté.	Montant forfaitaire	_____ \$
		a) Phase 1  b) Phase 2	Montant forfaitaire	_____ \$
.9	01 51 23	Chauffage : comprend tous les combustibles/électricité pour le chauffage et le coût de location des appareils de chauffage.	Montant forfaitaire	_____ \$
.10	Variant	Installer la zone de transit temporaire et les voies d'accès, selon le dessin S01. Retirer à la fin des travaux et entretenir le gazon.	Montant forfaitaire	_____ \$
.11	05 50 00	Retirer les échelles situées dans l'écluse, fournir de nouvelles échelles, galvanisées et peintes, voir dessin S03.	Montant forfaitaire	_____ \$
.12	04 03 07	Effectuer 100 % du raclage et du rejointoiement de tous les joints de mortier, dans tous les murs de l'écluse mentionnés dans les dessins, y compris les murs d'amont et d'aval. Fin des travaux de raclage, de rejointoiement profond et du rejointoiement de la finition selon 07 / S04 et 08 / S04.	Montant forfaitaire	_____ \$
.13	04 03 07	Effectuer 100 % du raclage et du rejointoiement de tous les joints de mortier du sol de l'écluse, là où celui-ci est dallé. Voir la zone hachurée sur le dessin S02.	Montant forfaitaire	_____ \$
.14	04 03 07	Effectuer 100 % du raclage et du rejointoiement des joints des pierres de chaperon qui font face au ciel, (dans la zone contractuelle seulement, y compris les dalles) voir les détails 02 / S04.	Montant forfaitaire	_____ \$
.15	04 03 07	Effectuer 100 % du raclage et rejointoiement des galeries de vidange et des conduits de ventilation. Fin des travaux de raclage, de rejointoiement profond et du rejointoiement de la finition selon 07 / S04 et 08 / S04. Inclure le démantèlement de l'armature en acier.	Montant forfaitaire	_____ \$

.16	04 03 07	Démonter et reconstruire le mur en aval du mur d'approche ouest. Voir détail 09 / S05.	Montant forfaitaire	_____ \$
.17	31 00 00 32 92 23	Excavation, remblai et gazon pour fournir un accès pour effectuer les travaux de rejointoiement au-dessous du sol des murs de l'écluse, à l'arrière de la paroi en aval pour la reconstruire, et comme noté derrière l'écluse et le mur d'aile, voir les dessins S02 et S03. Inclure tout le géotextile et la bentonite.	Montant forfaitaire	_____ \$
.18	03 10 00 03 20 00 03 30 00	Réparations du béton comme indiqué sur le dessin 10 / S05. Voir aussi la note 18 sur le dessin S01.	Montant forfaitaire	_____ \$
.19	01 35 43	Nettoyage de la pierre avant le début des travaux ainsi qu'à la fin des travaux de maçonnerie. Inclure pour l'enlèvement des moules zébrées et des algues présentes sur les murs, au début des travaux.	Montant forfaitaire	_____ \$
.20	01 10 00 32 92 23	La démobilisation comprend l'enlèvement complet des éléments, le nettoyage, l'aménagement paysager et le rétablissement des éléments perturbés par le travail. La démobilisation représente 35 % des frais de mobilisation. a) Phase 1 b) Phase 2	Montant forfaitaire	_____ \$
			Montant forfaitaire	_____ \$
<b>MONTANT FORFAITAIRE (MF)</b> Excluant les taxes applicable(s)				_____ \$

Remarque : Il est rappelé aux soumissionnaires qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tout le travail décrit dans les dessins et les spécifications.

**TABLEAU DES PRIX UNITAIRES**

Le tableau des prix unitaires désigne la partie des travaux qui est assujettie à un arrangement à prix unitaires.

- (a) Le prix par unité et le prix total estimé doivent être entrés pour chaque élément indiqué.  
 (b) Le travail inclus dans chaque article est tel que décrit dans la section des spécifications référencées.

N°	Spécifications Référence	Catégorie de travail, outillage ou matériaux	Unité de Mesure	Estimée Quantité (A)	Prix par unité TPS/TVH Extra (B)	Total estimé TPS/TVH Extra C = (AxB)
.21	04 03 07	Retirer et replacer les pierres déplacées, y compris la consolidation, les joints à crépi, le mortier de pose et le jointoiment. Voir 09/S04.	m <sup>2</sup>	9,5	_____ \$	_____ \$
.22	04 03 07	Retirer et réinitialiser les dalles déplacées, y compris le mortier de pose, les fiches et le jointoiment. Taille moyenne de la pierre : 300 x 600 x 150 dp. Voir 09/S04, similaire. Pour l'emplacement, voir la Note 15 sur le dessin S02.	m <sup>2</sup>	5	_____ \$	_____ \$
.23	04 03 42	Nouvelle pierre : enlever et remplacer avec une nouvelle pierre. Y compris toute la consolidation nécessaire, les joints de crépi, le mortier de pose et le jointoiment. Supposons que la profondeur de la pierre est de 600 mm pour les murs	m <sup>2</sup>	4	_____ \$	_____ \$
.24	04 03 42	Nouvelle pierre pour combler les ouvertures à la base du mur de l'écluse. Supposer que la taille de la pierre est 600 x 100 x 300 dp. Voir 01/S03 et 02/S03.	m <sup>2</sup>	1,5	_____ \$	_____ \$
.25	04 03 07	Réparation par morceau rapporté (large) : Taille moyenne : 800 x 400 mm. Y compris tous les joints à crépi, le mortier de pose, le jointoiment et les fiches. Voir 05/S04. a) Écluse (200 mm dp) b) Écluse (125 mm dp)	m <sup>2</sup> m <sup>2</sup>	77 70	_____ \$ _____ \$	_____ \$ _____ \$
.26	04 03 41	Réparation par morceau rapporté (petit) : Taille moyenne : 300 x 160 x 100 mm de profondeur. Y compris tous joints à crépi, le mortier de pose, le jointoiment et les fiches. Voir 04/S04.	m <sup>2</sup>	14	_____ \$	_____ \$

N°	Spécifications Référence	Catégorie de travail, outillage ou matériaux	Unité de Mesure	Estimée Quantité (A)	Prix par unité TPS/TVH Extra (B)	Total estimé TPS/TVH Extra C = (AxB)
.27	04 03 41	Réparation par morceau rapporté (bord) Taille moyenne : 1500 x 100 x 125 mm de profondeur. Y compris tous les joints à crépi, le mortier de pose, le jointoiment et les fiches. Voir 03/S05.	m <sup>2</sup>	6,5	_____ \$	_____ \$
.28	03 30 00	Réparation du béton peu profond à la surface de la paroi selon 04/S05.	m <sup>2</sup>	5	_____ \$	_____ \$
.29	03 30 00	Réparation du béton profond à la surface de la paroi selon 05/S05.	m <sup>2</sup>	4	_____ \$	_____ \$
.30	04 03 41	Réparation sur place des fractures : réparation sur place des unités de calcaire fracturé. Y compris tous les chevillages et la réparation de la pierre. Voir 01/S04.	Chaque	40	_____ \$	_____ \$
.31	04 03 41	Retirer les cintrages en acier existants et réparer avec des bouchons rapportés.	Chaque	40	_____ \$	_____ \$
.32	04 03 07	Injection du noyau de mur, y compris l'installation et la désinstallation des tuyaux. Voir 08/S04. a) Installez le coulis à l'écluse (la mesure doit être vérifiée tous les jours).	Litres	6000	_____ \$	_____ \$
.33	03 30 00	Réparation du béton face au ciel selon le dessin 10/S04.	m <sup>2</sup>	8	_____ \$	_____ \$
.34	01 35 43	Enlèvement de débris et de matériaux du plancher de l'écluse. Ne comprend pas les déchets de mortier ou de pierre.	Mètre cube	12	_____ \$	_____ \$
<b>MONTANT TOTAL DES PRIX UNITAIRES (TPU) :</b> Excluant les taxes applicable(s)						_____ \$
<b>MONTANT TOTAL DE LA SOUMISSION (MF +TPU)</b> Excluant les taxes applicable(s)						_____ \$

Remarque : Il est rappelé aux soumissionnaires qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tout le travail décrit dans les dessins et les spécifications. La tarification des travaux non comptabilisés dans le tableau des prix unitaires, y compris, mais sans s'y limiter, la mobilisation, la demobilisation, etc. doit être incluse dans le tableau des tarifs forfaitaires.

## Questions et réponses

### Question no.1

L'entrepreneur est-il autorisé à utiliser les services d'électricité et d'eau existants sur ce projet?

### Réponse no.1

Non. Reportez-vous à la section 01 10 00 de la spécification 1.10.5 et 1.10.6.

### Question no.2

Est-ce que l'emplacement pour recevoir les soumissions peut-il être changé pour être reçues au bureau de PCA à Cornwall ?

### Réponse no.2

Les offres seront reçues à l'endroit identifié dans l'invitation à soumissionner.

### Question no.3

Est-ce que les travaux de restauration de l'écluse n32 Poonamalie peuvent être réalisés en une seule phase en 2017-2018?

### Réponse no.3

Ce projet doit être réalisé en deux phases, tel qu'indiqué dans les spécifications. Veuillez utiliser les tables d'enchère fournies avec invitation à soumissionner.